mon parcours d'assuré

Parce qu'il est important de s'occuper de sa santé lorsque l'on débute sa vie d'adulte, l'Assurance Maladie m'aide à faire le point sur ma santé et mes droits.

PARCOURS SANTÉ JEUNES

JE M'OCCUPE DE MA SANTÉ ET DE MES DROITS À L'ASSURANCE MALADIE

l'Assurance Maladie
GARD

Ce que je fais
en tant qu'assuré

Je m'engage dans le parcours santé jeunes

Je prends rendez-vous par courriel à
parcours-jeunes@cpam-nimes.cnamts.fr
en précisant mes coordonnées

Ce que l'Assurance Maladie
fait pour moi

Ma CPAM me propose

- un bilan au Centre d'Examens de Santé, pour faire un point sur ma santé : analyses de sang et d'urines, examens médicaux (tension, électrocardiogramme…), entretien avec un médecin
- un rendez-vous privilégié avec un conseiller, pour faire un point complet de ma situation et de mes droits (mise à jour de la carte Vitale, adhésion à une complémentaire santé, offres de prévention…)
- des services en ligne utiles :
  - pour suivre mes remboursements et accéder à de nombreux services : mon compte sur ameli.fr
  - pour choisir le professionnel de santé qu'il me faut : ameli-direct.fr
  - pour m'informer sur mes questions de santé : ameli-sante.fr

TF. Part. Parcours jeune. Je m'occupe de ma santé et de mes droits-© Rasmus Rasmussen (Com' Gard 02-13)